

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2018-2019

Date : Le 3 décembre 2018
Lieu : Salle Méli-Mélo SDG
Heure : 18h47

Étaient présents :	Isabelle Plasse	parent
	Julie Blanchard	parent
	Marie-Eve Morin	parent
	Guylaine Bilodeau	parent
	Isabelle Gendron	parent
	Anny Lessard	enseignante
	Johanne Aubé	enseignante
	Madeleine Boulet	directrice
	Sonia Guimont	service de garde
	Catherine Champagne	Enseignante
	Mélanie Charron	parent

Étaient absents : Pascale Corbin Enseignante

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et tour de table

Mme Isabelle Plasse ouvre la réunion à 18h47.

2. Parole au public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour

Proposé par Mélanie Charron

Voir la résolution: CE-659-18-19

4. Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2018

Quelques corrections sont à apporter au procès-verbal du 16 octobre 2018. Mme Anny Lessard indique qu'à la page 4, au point Sorties, nous aurions dû lire que la journée suivant l'activité classe verte, soit le 6 juin, est une journée de congé. Mme Marie-Eve Morin remarque une coquille à la page 2 au mot propose. Mme Boulet mentionne que les corrections seront apportées directement sur le procès-verbal par Mme Cousineau.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Anny Lessard

Voir la résolution CE-660-18-19

5. Mot de la présidente

Mme Plasse souhaite une belle réunion et de belles fêtes à tous les membres du CE.

6. **Mot de la représentante au comité de parents (Information)**

Depuis la dernière rencontre du Conseil d'établissement, il y a eu deux rencontres du Comité de parents à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Mme Marie-Eve Morin a participé à la rencontre du 24 octobre. Les principaux sujets abordés à cette rencontre étaient les suivants :

- Règlement annuel pour l'inscription des élèves;
- Remboursements des frais de matériel scolaire (discussions pour une harmonisation des pratiques si la situation devait se reproduire);
- Retour sur la rencontre sur les plans d'interventions du 3 octobre et soirée d'accueil;
- Invitation aux classes de musique / médias à participer aux activités organisées par le Comité de parents (s'adresse davantage aux groupes de profil).

À propos des remboursements du matériel scolaire, Mme Boulet a apporté la précision suivante:

Un seul remboursement a été demandé à l'école St-Jean ce qui n'a pas affecté le budget de l'école.

De plus, il a été convenu avec le personnel enseignant de ne pas remplacer les cartons donvale qui ont été retirés de la liste, et de procéder à l'achat de jetons. Cette dernière dépense est considérée comme minimale d'autant plus que les jetons durent dans le temps. Considérant que la consigne ministérielle va se préciser pour l'année 2019-2020, la situation ne devrait plus se reproduire.

Mme Guylaine Bilodeau a participé à la rencontre du 28 novembre en remplacement de Mme Morin.

Les principaux sujets abordés à cette rencontre étaient les suivants;

- Éducation à la sexualité. Ce sujet a suscité beaucoup de questions de la part des parents. Le sujet sera abordé dans le mot de la direction;
- Élaboration des projets éducatifs. Le projet démarre à tous les niveaux, ce sujet sera abordé dans le mot de la direction;
- Calendrier scolaire : recommandation de déplacer le Jour du Souvenir / conditionnel tempête prendre celle plus loin, mettre une pédagogie le lendemain de l'Halloween. Adoption en janvier au conseil des commissaires;
- Activités: Soirée de formation offerte aux parents, pièce de théâtre Charge mentale des parents.
- Soirée des bénévoles : prévoir un représentant par école.

7. **Mot de la direction**

- Critère d'inscription 19-20 (Consultation)

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a entamé sa consultation sur les critères d'inscription pour l'année scolaire 19-20. Les modifications apportées à la Politique n'avaient que peu d'impacts sur l'école St-Jean. Le point qui concerne le plus l'école St-Jean est la modalité en cas de surplus d'élève. Notons qu'il n'y a pas eu de changement significatifs à la Politique pour 2019-2020 à ce sujet ainsi l'école continuera de s'y référer si elle doit déplacer des élèves.

- Budget 17-18 (Information)

Mme Boulet nous informe que depuis la mi-octobre, il est possible de dresser le portrait de l'état des finances pour l'année précédente.

Notons un surplus de 3219,52 \$ dans le budget de fonctionnement et un déficit d'exactement la même somme dans le budget des mesures dédiées (aides individualisée, bibliothèque etc.). Le budget consacré aux investissements était en déficit depuis quelques années, mais qui compte maintenant un surplus de 726,60\$ reportable à 2018-2019. Tous les investissements sur la structure du bâtiment sont gérés par la Commission scolaire et ne relève pas de ce budget. Notons également un surplus de 899,19\$ pour le budget de formation et de perfectionnement des enseignants qui est aussi reportable pour la prochaine année.

- Pour le budget 18-19, les ateliers n'ont pas encore eu lieu. On s'attend à présenter le budget révisé à la séance de février.

Par contre, voici les différentes allocations et mesures reçues pour 2018-2019 :

Mesures protégées

- Que pour la Mesure 15103 Acquisition de livres et de documentaires Annexe 57, un montant de 5612,00\$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : achat des livres pour la bibliothèque de l'école;

Mesures dédiées

- Que pour les mesures dédiées du Regroupement « Soutien à la persévérance » Annexes 29, 36, 56, 83, 90,91 et 92
 - Mesure 15021 Aide individualisée
 - Mesure 15022 Saine Habitude de vie
 - Mesure 15024 Aide aux parents
 - Mesure 15025 Partir du bon pied
 - Mesure 15027 Coup de pouce de la 2ième à la 6ième année du primairele montant de 96 545, 00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Ajout de services en psychologie, en orthophonie, en orthopédagogie et en éducation spécialisée pour soutenir les élèves; ajout d'heures d'accompagnement en classe par des éducatrices du service de garde pour certains groupes; accompagnement des élèves pour soutenir les leçons et la lecture; conférence aux parents sur l'anxiété par Dre Nadia, activités et matériel sportif pour soutenir nos saines habitudes dont le déneigement global de notre cour d'école afin de permettre le hockey extérieur pendant la période hivernale.
- Que pour les mesures dédiées du Regroupement « de mesures 15170 » Annexe 62
 - Mesure 15170 Initiatives des établissements d'éducation préscolaires, primaires et secondaires le montant de 9943,00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Formation complémentaire pour certains enseignants selon les besoins et les demandes ; libérations enseignantes pour planification ou préparation de matériel suite à une formation ; rééducation auprès des élèves par l'orthopédagogue.
- Que pour les mesures dédiées du Regroupement des mesures « Activités culturelles »
 - Mesure 15186 Sorties scolaires en milieu culturel Annexe 48
le montant de 3289,00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : sortie culturelle pour les élèves selon les critères d'admissibilité (exemple : pièce de théâtre pour le 1er cycle)
- Que pour la Mesure 15084 Formation continue des enseignants sur l'usage pédagogique des technologies Annexe 71, un montant de 3825,00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : libération des enseignants pour de la formation.
- Que pour la Mesure 15211 Ressources professionnelles pour intervenir tôt Annexe 98, un montant de 15 068,00\$ a été reçu par l'école et mis en commun pour l'embauche de psychoéducateurs affectés à chaque établissement ;
- Que pour la Mesure 15230 Écoles inspirantes Annexe 99, un montant de 9943,00 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Sorties éducatives pour défrayer les coûts.

Mesures dédiées mais dont les ressources sont mises en commun centralement :

- Que pour la Mesure 15031 Soutien à la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence, de l'intimidation et de la radicalisation, le montant centralisé de 113 899\$ est utilisé pour soutenir l'ensemble des établissements dans leurs plans de lutte et défrayer les frais annuels de BÉNADO ;
- Que pour la Mesure 15055 Agents de transition en soutien à l'intégration des familles immigrantes, le montant de 88 454\$ est utilisé centralement pour soutenir l'ensemble des

établissements dans leurs activités d'intégration par l'embauche de ressources professionnelles centralisées ;

- Que pour la Mesure 15182 Programme la culture à l'école-montant à priori, le montant de 19 909\$ est centralisé pour soutenir des projets de culture à l'école présentés par les établissements au comité culturel de la commission scolaire;
- Que pour la Mesure 15215 Agents de transition pour la mobilisation et la concertation des acteurs autour de la première transition scolaire, le montant de 133 177\$ est utilisé centralement pour soutenir l'ensemble des établissements dans les activités de concertation autour de la petite enfance par l'embauche de ressources professionnelles centralisées ;
- Que pour les mesures dédiées du Regroupement de mesures 15310 « Intégration des élèves »
 - Mesure 15312 Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage le montant de 240 588\$ a été reçu par la commission scolaire et mis en commun pour bonifier l'offre d'accompagnement des techniciens en éducation spécialisée affectés à chaque établissement ;

L'adoption de Allocations et mesures pour 18-19 est proposée par Mme Blanchard
Voir la résolution CE-661-18-19

- Légalisation du cannabis (information)
Un document d'information sera transmis aux parents par courriel. L'école répondra aux questions au besoin. La consigne générale est de ne pas faire la promotion et d'intervention auprès des élèves à moins qu'un problème soit constaté et qu'il affecte les élèves. L'école St-Jean se réjouit de ne pas constater de problème de consommation au sein de l'établissement. Ainsi, seul les élèves de 6^e seront sensibilisés aux effets de la consommation de drogues si les besoins étaient nécessaires. Évidemment, il va de soi que la consommation n'est pas permise ni au niveau des jeunes, ni au niveau du corps enseignant.
- Projet éducatif (suivi) (Information)
On débute réellement la démarche. En septembre c'est l'équipe école qui a travaillé sur les valeurs. L'équipe école compte 9 membres représentant tous les cycles, les intervenants et le service de garde. Dès le début décembre, les ateliers ont commencés. À la rencontre du Conseil d'établissement du 6 février, il y aura une présentation sur l'avancement des travaux. Le projet éducatif doit être déposé à la Commission scolaire le 1^{er} mai. Dès le 1^{er} juillet, la version officielle devrait être annoncée.
Rappelons que la démarche est basée sur les résultats d'un sondage mené auprès des élèves, des parents et des employés. Les parents du Conseil d'établissement sont autorisés à consulter le document et doivent le remettre au plus tard le 6 février.
- Éducation à la sexualité (information)
Prescrit par le ministère dans le programme pour les élèves de 1^{re} année à la 6^e année sauf au préscolaire qui est facultatif en 2018-2019. À l'école St-Jean, le personnel s'est vu recommander de dispenser 1 contenu pour cette année soit l'équivalent de 1 à 2 périodes par niveau. Les activités sont montées par le Ministère. Les enseignants vont choisir les contenus, se former et se les approprier dans le but de l'enseigner adéquatement. Notons qu'au niveau du primaire, les cours d'éducation à la sexualité sont davantage axés sur ce qu'on est et non pas sur ce qu'on fait. Par exemple, la notion du respect de son corps, le respect de l'autre, etc. Les enseignants sont encadrés avec le matériel éducatif écrit par des spécialistes, ils peuvent aussi être aidés par l'animateur de vie communautaire et spirituelle (ressource associé à l'école) et l'infirmière continue de jouer un rôle. Précision : Une demande d'exemption pour un élève peut être demandée par les parents. Si un parent juge que l'enfant ne devrait pas recevoir l'enseignement notamment sur les agressions sexuelles. Il doit s'adresser à la direction par écrit. Chaque cas sera analysé individuellement.

Les membres du conseil se questionnent à savoir si les éducateurs en service de garde recevront la formation afin de répondre adéquatement aux jeunes qui fréquentent le service. Pour l'instant l'intégration des notions se fait de façon naturelle et selon les situations au service de garde.

8. **Mot du service de garde**

- Budget 18-19 (adoption)

Mme Sonia Guimont présente l'état financier du Service de garde.

Le service de garde est en bonne santé financière puisqu'il ne compte aucun déficit. Le budget présenté est équilibré. Notons que le budget prévisionnel d'avril était basé sur 165 élèves. Le budget révisé compte 5 élèves de plus.

L'adoption du budget du service de garde est proposée par Mme Anny Lessard.

Voir la résolution CE-662-18-19

- Grille de tarification à partir du 1^{er} janvier (Information)
L'information précise n'est pas disponible au moment de la rencontre, toutefois il ne fait aucun doute que le tarif par jour de classe sera indexé au 1^{er} janvier. Le calendrier de facturation sera remis lorsque le nouveau taux sera effectif.
- Activités de Noël (information)
Le buffet de Noël de la dernière journée de classe est un incontournable. Il n'y a pas de menu traiteur offert le 21 décembre afin de préparer un menu collectif. Chaque élève s'inscrit pour apporter un plat. La promotion se fera uniquement par le service de garde.

9. **Mot des enseignants**

- Guignolée
Tel que présenté à la séance précédente, la vidéo de la Guignolée a été vue par les élèves. Malheureusement, il n'y a pas eu de témoignages. On recueille toujours les denrées jusqu'au 13 décembre. La collecte va bon train avec plus de vêtement que de nourriture.
- Activités de Noël
Suivre l'info parent pour les journées spéciales thématiques. Le 19 décembre se sera le spectacle de Noël pour les élèves seulement. On s'habille chic. Il y a un courrier de Noël organisé la dernière semaine selon la participation des enseignants.
- L'organisation des petits déjeuners du Club Optimiste va bon train. Cette activité est très appréciée par les jeunes. Il reste les 5^e et 6^e années. L'activité sera probablement reportée cet hiver.

10. **Mot des parents**

L'école St-Jean n'a pas gagné le prix coup de cœur du concours Desjardins. Mme Boulet et Mme Plasse ont tout de même fièrement représentées l'école lors du gala.

11. **Levée de l'assemblée**

20h32

=====

Isabelle Plasse, présidente

Madeleine Boulet, directrice